10

Extrait des *Lettres de Mold.*

X

CANADA

DÉCOUVERTE DES RESTES

DE

TROIS ANCIENS MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE

par

C. E. Rouleau



CANADA

DÉCOUVERTE DES RESTES DE TROIS ANCIENS MISSIONNAIRES DE LA COMPAGNIE.

On nous communique du Canada des détails intéressants sur une manifestation publique arrivée, au mois de mai, à Québec, et qui est tout à l'honneur de notre Compagnie. Nos lecteurs, sans doute, nous sauront gré de les leur donner, en les abrégeant.

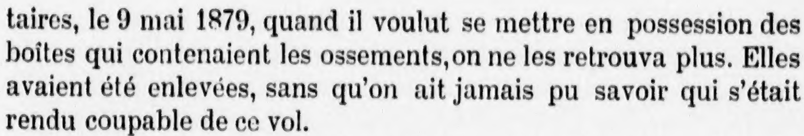
En 1878, l'administration civile avait, pour des raisons spéciales, ordonné la démolition d'une vieille *caserne*, dite des *Jésuites*, parce qu'elle avait été, au siècle dernier, avant la suppression de la Compagnie, le collège des Nôtres à Québec. Or, le 14 août, la pioche des ouvriers mit tout à coup à découvert un squelette " dont le crâne était en partie recouvert d'une chevelure rousse assez longue et encore adhérente „. On le mit dans un cercueil et on le transporta au cimetière. Les travaux, après avoir sans doute changé de direction, ayant recommencé, au bout de quelques jours, au lieu même où ces premiers ossements avaient été trouvés, on découvrit, le 31 août, un second squelette sans crâne. " Une petite croix de Saint-André, en porcelaine blanche, était placée où manquait la tête „. Il fut mis dans une boîte en bois et déposé, sous clef, dans une petite maison en pierre qui s'élevait sur le terrain appartenant autrefois à nos Pères. Mais voilà que le lendemain, ou le surlendemain, on découvrit un troisième squelette, presque complet, et dont le crâne surtout était remarquable par sa grosseur et par son état de parfaite conservation. On le porta au même endroit et on le mit dans la même boîte que le second. On savait qu'à la place, où ces trois squelettes avaient été découverts, se trouvait autrefois la chapelle de congrégation qui servait aux Jésuites, avant la construction de leur église en 1666. Or, en consultant le Diaire des anciens Pères de Québec, on vit que le Frère Liégeois et le Père du Peron avaient été inhumés dans cette chapelle,

le premier le 31 mai 1655, le second le 16 novembre 1665 ; les places respectives de leurs tombes étaient indiquées avec précision. Le Diaire ajoutait que le corps du Père de Quen avait été enseveli le 9 octobre 1568, sans toutefois marquer l'endroit de sa sépulture. Mais on suppose avec raison qu'il se trouvait dans la même chapelle, la coutume générale étant alors d'enterrer les ecclésiastiques dans l'église même où avait lieu leur service funèbre. On savait d'ailleurs que les trois autres membres de la Compagnie, décédés au Canada de 1655 à 1665, n'avaient pas été inhumés à Québec. On était donc assuré de l'identité des trois corps.

Le R. P. Saché (1), alors supérieur de la résidence de Québec, prévenu de cette découverte, et ayant lui-même fourni les renseignements que nous venons de rappeler, prit toutes les mesures nécessaires pour donner aux restes vénérés de nos anciens Pères une sépulture honorable. Mais voilà qu'après bien des retards involon-

(1) Un de nos voisins de Saint-Buenos, le Père Duguay dont nous avons apprécié plus d'une fois la charité aimable et dévouée, vient de faire paraître, à Montréal, la vie de R. P. Saché. Nous nous permettons de détacher une page de ce livre très attachant et très pieux. Il s'agit du ministère du R. P. Saché auprès des religieuses de Québec.

« Il y avait, parmi les Franciscaines, une petite Huronne du nom de Sioni, aujourd'hui professe perpétuelle, à qui le Père Saché portait un intérêt tout maternel : c'était son enfant chérie. Voici quelques extraits du témoignage qu'elle a dicté à une de ses sœurs : " Le Père Saché était un saint Il s'abaissait et se faisait petit comme moi, il m'écoutait toujours avec une grande bonté, et me montrait à prier et, comme je ne savais pas lire " Oh! va tout bonnement avec le bon Dieu, me disait-il, fais de courtes prières, et il sera content. „ Il s'informait de tous mes besoins et disait à un Père chargé de le remplacer : " Mon Père, prenez bien soin de ma petite Huronne. „ — Un jour je lui disais : " Mon Père, j'ai peur de ne point persévérer, les sauvages sont si inconstants! je n'en connais pas qui soient religieuses! „ — " Soyez tranquille, dit-il, vous partirez de la maison pour aller en terre : c'est Dieu qui vous parle. Je connais les sauvages; c'est vrai, ils sont inconstants, mais ils craignent d'offenser Dieu. Je les aime beaucoup, ce sont nos Pères qui les ont convertis „. — " Mon Père, quand vous serez mort, je n'aurai plus personne pour avoir soin de moi comme vous faites „.—" Eh bien! quand je serai mort, j'irai dans le purgatoire, vous prierez pour moi et puis j'irai au ciel et je continuerai à vous protéger et à avoir soin de vous „. — Je lui demandais un jour des conseils pour la pratique du silence. " Quand quelqu'un, dit-il, vient vous parler et que cela n'est pas nécessaire, on le regarde en souriant „. — " Faites-vous comme cela, mon Père? „ — " Oui, je le fais souvent. „


taires, le 9 mai 1879, quand il voulut se mettre en possession des boîtes qui contenaient les ossements, on ne les retrouva plus. Elles avaient été enlevées, sans qu'on ait jamais pu savoir qui s'était rendu coupable de ce vol.

Cependant, au mois de juin 1889, la nouvelle se répandit que les corps des anciens Jésuites avaient été retrouvés dans un des charniers du cimetière Belmont. Le R. P. Désy, qui avait succédé au R. P. Saché, mort quelque temps auparavant, s'empressa, muni de toutes les autorisations nécessaires, de procéder à la sépulture des précieux restes dans le caveau de la chapelle des Dames Ursulines. Alors l'honorable M. Mercier, premier ministre de la province, d'accord avec ses collègues, résolut " d'entourer de tout le respect possible l'inhumation des dépouilles mortelles „ des anciens apôtres du Canada. Son Éminence, le Cardinal Taschereau, donna de grand cœur son approbation à ce projet. Mais de nouveaux retards, dont il nous est impossible de rendre compte ici, étant survenus, ce ne fut que le 12 mai 1891 que la cérémonie put avoir lieu. Or, tous les Évêques de la province se trouvaient alors présents à Québec pour fêter, le lendemain, à la basilique, le décret de Rome qui accordait le titre de Vénérable à Monseigneur de Laval, premier évêque du Canada. Mus par leur affection pour notre Compagnie, ils voulurent par leur présence rehausser l'éclat des funérailles de nos anciens missionnaires. On eût dit que le saint Évêque voulait associer à sa gloire les dévoués ouvriers de notre Compagnie qui avaient travaillé, sous sa conduite, à l'évangélisation et au bonheur de ces contrées. Quant au gouvernement de Québec, en se chargeant des dépenses de cette solennité funèbre, il a sagement montré qu'il la regardait comme une démonstration à la fois religieuse et patriotique, et qu'il tenait à s'honorer, devant le pays tout entier, en réalisant une fois de plus, la noble devise de notre province: " Je me souviens! „

La procession, organisée pour cette circonstance, se forma sur le chemin de Sainte-Foye et se dirigea ensuite vers la ville. Elle se composait de près de 6000 personnes. Partout, sur son passage, les rues étaient pavoisées, et une foule immense de spectateurs enthousiastes bordait des deux côtés la voie. A la tête marchaient les congrégations des différentes Ecoles des Frères de la doctrine chrétienne, avec leurs bannières, leurs drapeaux et leurs insignes.

Elles étaient suivies des cadets de la Sainte-Famille de l'église Saint-Patrice, des élèves de l'École Normale Laval, du Collège de Lévis, des élèves du Petit Séminaire de Québec avec leur brillante fanfare, des marguilliers de l'église Saint-Patrice, des congréganistes de la Haute-Ville, de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, des membres de l'Union Saint-Joseph de cette ville, accompagnés de plusieurs délégués des différentes paroisses environnantes et des forestiers catholiques. Puis venaient plusieurs délégations de la Société française de bienfaisance, les syndics de l'église Saint-Patrice, M. le consul d'Espagne, M. le consul de la République Argentine, les membres du Conseil de Ville, les honorables MM. Garnexa et Ross, représentant le Gouvernement de la Province, six représentants des Zouaves Pontificaux. Venait alors une députation des descendants de la tribu de Hurons de Lorette et deux Montagnais du lac Saint-Jean, portant les cercueils qui contenaient les restes des trois apôtres de la foi. Le R. P. Hamel provincial, le R. P. Désy, supérieur de la résidence de Québec, le R. P. Drummond, recteur du Collège Sainte-Marie de Montréal, le P. Turgeon, ancien recteur et le P. Martineau, marchaient à la suite. On voyait après eux la belle fanfare de la Batterie B, une délégation des forestiers des cours Laval, Frontenac, et Saint-Sauveur, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, ayant à sa tête son président général et les autres officiers.

Le premier arrêt eut lieu à l'église de nos Pères. Là les cercueils ayant été déposés sur un catafalque, l'absoute fut faite par Sa Grandeur, Mgr Fabre, archevêque de Montréal, assisté des RR. PP. Désy et Hamel. Puis, le cortège se remit en marche, pour s'arrêter de nouveau â la Basilique. Les décorations de la vieille église offraient un coup d'œil magnifique. Dans le chœur, des banderoles aux couleurs violettes, partant de la voûte, recouvraient de leurs plis gracieux le catafalque où les sauvages avaient déposé les deux cercueils. La chaire, le banc-d'œuvre et les fenêtres disparaissaient à demi sous les tentures violettes. Nos Seigneurs les Archevêques et Évêques de la province de Québec, les Pères de la Compagnie de Jésus et un grand nombre d'ecclésiastiques occupaient les sièges dans le chœur. Son Honneur le lieutenant-gouverneur assistait dans son banc, avec son secrétaire privé. Les honorables MM. Garneau et Ross avaient des fauteuils dans le bas du chœur.

Tous les corps publics se placèrent dans les bancs de la nef, et le reste du cortège funèbre, avec une foule de citoyens, remplissait toutes les autres parties de la vaste église. Mgr Benjamin Pâquet, recteur de l'Université-Laval, monta alors en chaire et prononça l'éloge funèbre des missionnaires jésuites. Ce discours, admirablement écrit et tout vibrant d'inspiration, produisit une très vive impression sur l'auditoire. L'éloquent panégyriste avait pris pour texte ces paroles du prophète Isaïe, qui convenaient si bien à la circonstance : " Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix et la bonne nouvelle du salut ! „ Les élèves du petit séminaire chantèrent le *Libera*, et Sa Grandeur, Mgr Fabre, une seconde fois, récita les prières de l'absoute.

La cérémonie terminée à la Basilique, la procession se reforma dans le même ordre qu'auparavant, pour aller au monastère des Ursulines où l'inhumation devait se faire. Lorsqu'on y fut arrivé, la fanfare militaire exécuta la *marche de Saül*, pendant que la foule pieuse s'agenouillait autour du catafalque, entouré de lumières et recouvert de draperies funèbres, où les porteurs Hurons déposèrent les cercueils. Sa Grandeur Mgr Duhamel, Archevêque d'Ottawa, donna l'absoute et les dames religieuses chantèrent le *Libera* avec accompagnement d'orgue. Alors les cercueils furent descendus dans le caveau, au-dessous du chœur, et Son Honneur le lieutenant-gouverneur dévoila, à tous les regards, le beau monument érigé, dans la chapelle, à la mémoire des missionnaires, par le gouvernement provincial.

Ce ne fut qu'à sept heures que se termina cette grandiose cérémonie. Elle avait duré près de cinq heures, et toute la ville de Québec, on peut le dire, y avait pris part, montrant par là hautement, quel souvenir pieux elle a gardé aux apôtres qui ont conquis cette contrée à la vraie foi, et de quelle estime affectueuse elle est pénétrée pour la Compagnie de Jésus.

Et maintenant, quelques mots sur chacun des trois religieux, objets de cette manifestation pieuse, seront sans doute agréables à nos lecteurs.

Le Frère Jean Liégeois arriva à Québec, en compagnie du P. Charles Lallemant alors supérieur des missions du Canada, et fut envoyé aussitôt à la résidence de N.-D. des Anges, à Sillery, pour y

Lalement

remplir les fonctions de procureur. Il se fit remarquer, dès les premiers jours, par une activité, un dévouement et une charité sans bornes. On le voyait tantôt se livrer aux rudes travaux des champs, tantôt diriger la construction des pauvres demeures que les Pères faisaient élever sur différents point de la colonie, soit pour eux-mêmes, soit pour les sauvages. Mais lorsqu'il s'agissait de secourir les malades ou les infirmes, son zèle ne reculait devant aucune fatigue ni aucun danger. C'était un excellent ouvrier maçon et charpentier. Aussi les Pères de la mission lui confièrent-ils les différents travaux de construction, exécutés en ce temps-là. C'est ainsi qu'un violent incendie ayant détruit, à Québec, la chapelle et la résidence de N.-D. de Recouvrance, le F. Liégeois les rebâtit. Il se rendit ensuite à Trois-Rivières et y construisit une résidence pour les Pères et une chapelle pour les nouveaux chrétiens de cette région. A Sillery, le bon Frère dirigea les travaux des sauvages pour la construction d'un fort qui devait les mettre à l'abri des attaques de leurs ennemis. Les supérieurs, pleins de confiance dans sa prudence et son courage, l'envoyèrent deux fois en France pour les affaires de la mission. Il résidait au fort de Sillery, quand il cueillit la précieuse palme du martyre, le 29 mai 1655. Les Iroquois, furieux contre les Algonquins et les Hurons convertis au christianisme et réfugiés dans le village de Sillery, rôdaient autour pour les surprendre et les attaquer. « Le bon frère », nous dit le P. François Le Mercier dans une lettre datée de Québec le 13 octobre 1655, « entendant de loin tirer quelques » coups d'arquebuse, et sachant que les sauvages chrétiens étaient » dans leurs champs et qu'ils pouvaient être surpris par leurs » ennemis, entra dans la forêt, pour découvrir si ceux-ci n'y étaient » pas en embuscade. Ils y étaient en effet ; et, avant qu'il les eût » découverts, ils le transpercèrent d'un coup d'arquebuse et lui » coupèrent la tête qu'ils laissèrent, après lui avoir enlevé la chevelure. Ce bon religieux était un homme de cœur, tout plein d'amour » pour les pauvres sauvages. La charité qu'il leur portait lui a causé » une mort passagère, pour lui donner une vie éternelle ».

Le Père François du Peron est considéré, à juste titre, comme l'apôtre des Hurons ; car c'est surtout au milieu de cette tribu qu'il a exercé son ministère, pendant les vingt-sept années qu'il passa au Canada. Il était né à Lyon, le 26 janvier 1610, et était entré dans la Compagnie de Jésus, à Avignon, le 23 février 1627. Après son

noviciat, il fit trois ans de philosophie à Dôle et professa ensuite la troisième au collège de cette ville, puis la quatrième et la troisième à Vesoul, et enfin la troisième à Lyon. Sa régence terminée, il étudia, deux ans, à Lyon, la théologie, tout en exerçant les fonctions de surveillant au Pensionnat de la Trinité; et sur sa demande, il partit, le 1[er] mai 1638, pour la mission du Canada. Peu de temps après son arrivée dans la colonie, il fut envoyé au pays des Hurons, à Ossossané, principale bourgade des Attignawantans, ou nation des Ours, dans la résidence de l'Immaculée Conception. Il n'y resta qu'une année, avec les PP. Ragueneau et Chaumonot, mais son zèle y produisit de grands fruits. Les supérieurs l'appelèrent à Québec. C'était pour le charger, avec le P. Isaac Jogues, de la nouvelle mission de Sainte-Marie, qui comprenait quatre bourgades, chez les Ataronchronons, tribu huronne établie au centre même du pays. Il y demeura jusqu'en 1644, époque à laquelle il fut transféré à la mission Saint-Michel. En 1657, il se trouvait à Onnontagué, principale bourgade de la nation de la Montagne, l'une des cinq tribus Iroquoises. Enfin le Père du Peron fut nommé aumônier du fort Saint-Louis, bâti à dix-sept lieues environ de l'embouchure de la rivière Richelieu, appelée alors la rivière des Iroquois; et ce fut dans ce poste qu'il mourut, le 10 décembre 1665. Voici ce qu'on lit, sur sa mort, dans le Diaire de notre maison de Québec. « Le 15 novembre, » un bâtiment arrive de Richelieu, qui nous apporte le corps du » P. François du Peron, mort le 10, au fort Saint-Louis, le 13 de » sa maladie. M. de Chambly, gouverneur de la place, me mande » qu'il est mort en bon religieux, en la manière qu'il a vécu. Cinq » soldats, dès le soir, ont apporté le corps, dans un coffre de planches » que M. Sorel, gouverneur de Richelieu, lui a fait faire, après » l'avoir été recevoir, au bord de l'eau, avec tous ses soldats sous les » armes. Nous avons aussi appris qu'il l'a gardé, toute la nuit, avec » des cierges allumés. Nous avons fait mettre le corps dans la » Congrégation; et comme il était mort depuis sept jours, on ne l'a » point découvert. »

Quant au Père Jean de Quen, appelé le *découvreur du lac Saint-Jean*, il a joué un grand rôle dans l'histoire des vingt-cinq premières années de la mission Canadienne. Il était né dans la ville d'Amiens, en mai 1603, et était entré dans notre Compagnie, à Rouen, le 13 septembre 1620. Son noviciat achevé, il fit trois ans de philosophie à

Paris, deux années de régence et trois ans de théologie au collège de Clermont, puis une autre année de régence à Amiens, et son troisième an de probation en Belgique. Enfin, après avoir enseigné un an la troisième et deux ans les humanités au collège d'Eu, il partit pour le Canada en 1635, et arriva à Québec, le 17 août de la même année. Employé d'abord comme professeur au petit collège qu'on venait d'ouvrir pour les jeunes Français de la colonie, il reçut, bientôt après, la permission d'aller se consacrer, dans la résidence de Sillery, à l'évangélisation des sauvages. Il pouvait à peine balbutier quelques mots de leur langue, que déjà on le voyait courir auprès des malades pour les préparer, par ses paroles et par ses gestes, à faire une mort chrétienne. Voici en quels termes il écrivait alors à son supérieur, à l'occasion d'un sauvage converti; « Joseph, tant et si souvent » recommandé, a quitté cette vie, le jour de notre Bienheureux Père » et Fondateur saint Ignace. Je l'ai visité tous les jours trois fois; » j'ai fait mon apprentissage à l'enseigner et à lui faire faire des » actes de foi et de douleur, sans emprunter la langue d'autrui. Il » me faisait parfois réitérer ce que je lui faisais dire, pour marquer » qu'il y prenait goût ».

En 1636, le Père de Quen remplace le P. Charles Lallemant à la résidence de N.-D. de Recouvrance et se trouve ainsi chargé de la paroisse de Québec, faisant tous les dimanches et les jours de fêtes le prône à la grand'messe et expliquant le catéchisme, après les vêpres, aux Français qui remplissaient la petite église.

En 1640, le Père de Quen retournait à Sillery, spécialement pour y prendre soin de l'hôpital. Un jour, il apprend, comme par hasard, qu'un chef sauvage, encore païen, était tombé gravement malade, assez loin de là. Il prend, à la hâte, sa couverture et un morceau de pain et se jette dans un canot, pour se rendre à l'endroit indiqué. Il y arrive pendant la nuit et parle avec tant d'efficacité au malade, que celui-ci se repent de ses péchés et demande le baptême. Toutefois le Père, ne le croyant pas encore en danger de mort et voulant encore mieux l'instruire, se retire dans la cabane voisine pour prier et prendre ensuite un peu de repos. Mais le sommeil fuit ses paupières : il a sans cesse le malade devant les yeux et le voit entouré d'une légion de démons, Il lui semble enfin entendre une voix du ciel qui lui dit de sauver cette âme. Il se lève aussitôt, court auprès du sauvage. Il était temps : ce pauvre malheureux n'avait plus

qu'un souffle de vie. Le missionnaire lui administre le baptême et, un instant après, le sauvage tout heureux rend le dernier soupir.

Les grands travaux, auxquels se livrait le saint missionnaire, altérèrent gravement sa santé, et l'on craignit même pour sa vie. Mais Dieu le réservait à des œuvres plus grandes encore. Il se rétablit promptement et, l'année suivante 1641, il se trouvait à Trois-Rivières, à la résidence de l'Immaculée-Conception, où il opérait un grand nombre de conversions parmi les païens, et ramenait à la pratique de notre sainte religion les sauvages, déjà baptisés, qui s'en étaient éloignés. Puis il retourna à Sillery pour y reprendre ses travaux.

Cependant les sauvages de Tadoussac ayant demandé une Robe noire pour leur enseigner la vraie prière, le Père de Quen, qui connaissait la langue montagnaise, leur fut envoyé. Ils le reçurent, comme un envoyé du ciel, et bientôt leur bourgade était devenue chrétienne. « Les prières », écrivait alors le Père, « se font le soir et
» le matin dans les cabanes, avec une telle consolation de ces bonnes
» gens, que quelques sauvages du Saguenay, se voulant embarquer
» pour retourner dans leur pays, vinrent quérir le Père, dès le point
» du jour, pour les faire prier Dieu avant leur départ. Il n'y a pas
» longtemps que les sauvages avaient encore de la honte de prier Dieu
» publiquement. Maintenant on ne rougit plus pour se mettre à
» genoux, pour joindre les mains, pour prier hautement. C'est un blâme
» de n'aimer point la prière. Ce changement donne bien de la conso-
» lation à ceux qui ont vu l'horreur qu'avaient ces barbares de notre
» sainte foi, et les risées qu'ils faisaient de ceux qui la prêchent. »
De 1643 à 1652, le Père de Quen fut fidèle à visiter presque chaque été la mission de Sainte-Croix, à Tadoussac. Il y résidait un certain temps ; mais à l'automne, il remontait à Sillery ou à Québec, pour y continuer l'instruction des Algonquins dont il était devenu l'apôtre. Pendant l'été de 1651, il se rendit, à quatre-vingt lieues de là, chez les Bersiamites, tribu aux mœurs simples et douces, et y établit la mission de l'Ange Gardien.

C'est au Père de Quen que revient l'honneur d'avoir découvert, au nord, le beau lac Saint-Jean, situé dans une vallée immense et fertile, que l'on considère aujourd'hui comme le futur grenier de la province de Québec. Le récit que lui-même nous a laissé de cette découverte est plein de détails intéressants ; mais il est trop long

pour que nous puissions l'insérer ici. Contentons-nous de dire que, dans ce premier voyage fait en 1647, et dans un second accompli en 1652, le saint missionnaire fit un très grand nombre de chrétiens parmi les sauvages campés sur les bords du lac.

Le Père de Quen, nommé supérieur des missions de la Nouvelle-France, en 1655, occupa ce poste si important et si difficile, avec un zèle et une sagesse admirables, jusqu'à sa sainte mort qui arriva à Québec, le 8 octobre 1659.

Nous ne saurions mieux terminer cet article sur nos trois anciens missionnaires et la solennité de leurs dernières funérailles, qu'en citant ces belles réflexions du *Courrier du Canada.*

" Quel merveilleux spectacle offrait hier notre vieux Québec! „

" Ceux qui ont assisté à cette démonstration magnifique ne l'oublieront pas de sitôt. Que de souvenirs évoqués par ces deux cercueils qui renfermaient les restes de trois humbles missionnaires, portés par les descendants des Hurons et des Montagnais fidèles, conquis à la foi chrétienne par les apôtres de la Nouvelle-France ! „

" Et ce cortège triomphal, cette pompe religieuse et nationale, ces fanfares, ces drapeaux, cette foule immense accourue de tous côtés pour saluer les cendres de trois serviteurs de Dieu, oubliés pendant longtemps, illustres aujourd'hui; comme toute cette scène était de nature à saisir les imaginations et à remuer les cœurs! „

" La fête d'hier est une des plus belles que nous ayons eues à Québec. Elle comptera parmi les grandes journées d'allégresse publique, auxquelles notre population se porte avec tant d'enthousiasme. Elle témoignera aussi que les Canadiens ont la mémoire du cœur; car la démonstration d'hier était une démonstration de reconnaissance. Notre peuple manifestait, d'une manière éclatante, sa gratitude pour les apôtres de la Compagnie de Jésus, qui ont été sur nos rivages les pionniers de la civilisation et de l'Évangile „.

" Les organisateurs de cette belle fête voudront bien accepter nos plus cordiales félicitations „.

MONUMENT

Erigé dans la Chapelle du Monastère des Ursulines de Québec, à la mémoire des Missionnaires Jésuites Jean de Quen, François du Peron et Jean Liégeois.

Ce monument, dessiné dans le goût classique, consiste en une table commémorative de marbre blanc statuaire, reposant sur une plaque en griotte. Il comprend un dé, renfermant l'inscription, surmonté d'une frise et d'une corniche couronnée d'un fronton, avec une base appuyée sur deux modillons formant consoles. L'ornementation du fronton comporte une coquille de pèlerin délicatement découpée, contenant une croix en haut relief, le tout entouré de feuilles de roseaux. La corniche est ornée d'oves finement taillés; dans la frise, figurent les armes de la Compagnie de Jésus, avec la devise se déroulant sur un ruban délié : AD MAJOREM DEI GLORIAM. Sur le dé, ayant en tête, dans la manière des tombeaux des catacombes, le monogramme du Christ, entre l'alpha et l'oméga, se lit, gravée, la magnifique inscription en style lapidaire, composée par le R. P. Ant. Angelini, S. J., professeur d'éloquence sacrée à l'Université grégorienne de Rome. Appuyées sur les moulures de la base, se détachent, sculptées avec élégance, les armoiries de la Province de Québec : *d'or à la fasce de gueule chargée d'un lion passant du champ, accompagnée en chef de deux fleurs de lys d'azur et d'une tige de feuilles d'érable de sinople en pointe, timbrées de la Couronne d'Angleterre, avec la devise:* " JE ME SOUVIENS ".

Epitaphe.

HEIC. CONQVIESCVNT. IN. CHRISTO
TRES. E. SOCIETATE. IESV
DE. FIDE. CATHOLICA. EGREGIE. MERITI
IOANNES. DE QVEN. DOMO. AMBIANUS. SACERDOS
QUI. LACVM. S. IOANNIS. LVSTRAVIT. PRIMVS
ALGONQVINOS. EXCOLVIT. ANNOS. XX.
LVE. AFFLATIS. OPEM. FERENS
CESSIT. E. VITA. QUEBECI. A. MDCLIX. A. N. P. M. LIX.
FRANCISCVS. DV PERON. NATIONE. GALLVS. SACERDOS
IN. HVRONIBVS. RELIGIONE. CIVILIQVE. CVLTV. IMBVENDIS
ANNOS. XXVII. ADLABORAVIT. PRÆMIA. LABORVM. A. DEO. TVLIT
IN. CASTRO. S. LVDOVICI. A. MDCLXV.
IOANNES. LIEGEOIS. CAMPANVS. IN. GALLIA
REI. DOMESTICÆ. ADIVTOR. PATRIBVS. OPERAM SOLERTEM
ANNOS. XIX. PRÆBVIT
DVM. CHRISTI. FIDEM. AMPLEXOS. IN. REGIONE. SILLERYA. TVTARETVR
AB. IROQVENSIBVS. PECTORE. TRANFOSSO. CAPITE. ABSCISSO
OCCVBVIT. IV. KAL. IVNIAS. A. MDCLV. A. N. P. M. LIV.
PROVINCIÆ. QUEBECENSIS. MODERATORES
COLLECTIS. RITE. RELIQVIIS
MONVMENTVM. POSVERVNT. IV. ID. MAIAS. A. MDCCCLXXXXI.

Bruxelles, imp. Polleunis et Ceuterick, rue des Ursulines, 37.